

Maison Départementale des Adolescents De la Creuse



20

20

RAPPORT D'ACTIVITE



11, avenue Charles de Gaulle
23 000 GUERET

05.44.00.02.21 – 06.10.89.60.33
rca@sil.fr



SOMMAIRE

1	<u>UNE MAISON DES ADOLESCENTS, C'EST QUOI ?</u>	3
1.1	CŒUR DE MISSION	3
1.2	OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS	4
1.3	CADRE ET PRINCIPES D'INTERVENTION	5
2	<u>LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA CREUSE</u>	5
2.1	OBJECTIFS ET MISSIONS DE LA MDA 23	6
2.2	GOVERNANCE	7
3	<u>PRESENTATION DE LA STRUCTURE</u>	8
3.1	LES LOCAUX	8
3.2	L'EQUIPE AU 31/12/2020	9
3.3	LE FONCTIONNEMENT	11
4	<u>LES RESSOURCES</u>	12
4.1	LES RESSOURCES MATERIELLES	12
4.2	LES RESSOURCES FINANCIERES	12
5	<u>L'ACTIVITE EN QUELQUES CHIFFRES</u>	15
6	<u>PUBLIC ACCUEILLI, SPECIFICITES</u>	17
7	<u>LE SUIVI DE L'ACTIVITE 2020</u>	20
7.1	L'ACCUEIL	20
7.2	LES ENTRETIENS	26
7.3	TRAVAIL EN MILIEU SCOLAIRE	30
7.4	ORIENTATIONS	32
7.5	TRAVAIL PARTENARIAL	33
7.6	IMPACT DE LA COVID 19 SUR L'ACTIVITE 2020	35
8	<u>PERSPECTIVES 2021</u>	38

1 Une Maison des Adolescents, c'est quoi ?

1.1 Cœur de mission

Créées par les préconisations d'un rapport de 2002 du Défenseur des enfants, les Maisons des Adolescents (MDA) se sont développées sur le territoire français suite à la Conférence de la Famille de 2004. Elles ont pour objectif « **d'apporter une réponse de santé et plus largement de prendre soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et attentes** ». ¹

Un nouveau cahier des charges pour les maisons des adolescents a été adopté en novembre 2016 à la lumière des recommandations dressées par l'Inspection générale des affaires sociales et par la mission présidentielle sur le bien-être et la santé des jeunes (Pr Marie-Rose MORO, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent & Jean-Louis BRISON, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional).

Ce cahier des charges tient compte des dispositions relatives à l'organisation de la santé mentale et de la psychiatrie adoptées dans le cadre de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016. Les Maisons des adolescents s'inscrivent en effet dans la politique territoriale en faveur de la santé et du bien-être des jeunes.

¹ Extrait du cahier des charges des MDA

1.2 Objectifs généraux et opérationnels

« Les maisons des adolescents ont pour vocation de mettre en œuvre les objectifs généraux suivants :

- ✓ *Apporter une réponse de santé et plus largement prendre soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et attentes, qui ne sont pas actuellement prises en charge dans le dispositif traditionnel ;*
- ✓ *Fournir aux adolescents des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie ;*
- ✓ *Favoriser l'accueil en continu par des professionnels divers pour faciliter l'accès de ceux qui ont tendance à rester en dehors des circuits plus traditionnels ;*
- ✓ *Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge ;*
- ✓ *Constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions).*

Les objectifs opérationnels qui en découlent consistent à :

- ✓ *Favoriser la synergie des acteurs et la mise en œuvre de prises en charge globales pluri-professionnelles et pluri-institutionnelles (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voire judiciaires) ;*
- ✓ *Développer chez ces professionnels une culture commune sur l'adolescence ;*
- ✓ *Organiser l'expertise interprofessionnelle sur des situations individuelles en vue de la définition d'une prise en charge précisant les engagements et les limites des différents intervenants ;*
- ✓ *Evaluer le suivi des prises en charge et des méthodes dans un souci d'amélioration de la qualité de ces prises en charge ;*
- ✓ *Assurer la cohérence des actions menées en faveur des jeunes sur le territoire concerné ;*
- ✓ *Permettre un complet décloisonnement des secteurs d'intervention. »*

Extrait du cahier des charges

1.3 Cadre et principes d'intervention



Anonyme, gratuit et confidentiel
Accueil inconditionnel et non stigmatisant
Possibilité de recevoir les adolescents
mineurs sans leurs parents

2 La Maison des Adolescents de la Creuse

« La Maison des Adolescents est le lieu d'expression des maux de l'adolescence, elle fournit des réponses rapides et adaptées à l'intention des adolescents, de leur entourage familial, et des partenaires locaux des secteurs de la santé, de l'action sociale, de l'éducation et de la justice, concernés par l'adolescence.

Elle ne se substitue pas aux prises en charge existantes, mais permet de mieux les utiliser.

Elle se présente comme un lieu spécifique dans lequel toutes les entrées sont possibles, et où les intervenants travaillent et réfléchissent ensemble.

Elle assure une fonction d'accueil, d'écoute, de soutien, et si nécessaire d'orientation des adolescents. »

Objectifs et missions des maisons des adolescents/ Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes/ www.sante.gouv.fr

2.1 Objectifs et missions de la MDA 23

La Maison des Adolescents de la Creuse a pour **objectifs** de :

- ✓ **Soutenir** les adolescents et/ou leurs familles dans leurs difficultés, leurs démarches, ... ;
- ✓ **Informer** les jeunes sur la santé, la sexualité, leurs droits, les institutions existantes, ... ;
- ✓ **Prévenir** les conduites à risque ;
- ✓ **Orienter** les jeunes vers les structures ou professionnels adaptés à leurs besoins.

Elle a pour **missions** :

- ✓ L'**accueil** inconditionnel des adolescents de 11 à 21 ans, de leurs parents et familles (famille élargie, représentants légaux et assimilés) et des professionnels œuvrant dans le domaine de l'adolescence ;
- ✓ L'**écoute**, le **soutien**, l'**information**, sous forme d'entretiens (individuels, collectifs ou familiaux) ;
- ✓ L'**orientation** du public vers des structures ou professionnels adaptés à leurs besoins (travail de la demande, de l'orientation et accompagnement) ;
- ✓ La **sensibilisation** des jeunes et des parents aux thématiques de santé et de citoyenneté ;
- ✓ Le **travail en réseau** avec tous les acteurs concernés par les adolescents.

La Maison des Adolescents de la Creuse est adhérente à l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA).

2.2 Gouvernance

L'association « Les PEP 23 », Pupilles de l'Enseignement Publiques est gestionnaire de la Maison des Adolescents de la Creuse.



Association Les Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse

L'Association « Les PEP 23 », en complémentarité avec l'École Publique, contribue à une éducation, une prise en charge et un accompagnement de l'enfant, de l'adolescent ou de sa famille, en favorisant son épanouissement, son intégration scolaire et sociale.

L'association « Les PEP 23 » fait vivre ses valeurs de solidarité et de laïcité, dans chacun des projets d'établissements et services des domaines d'actions suivants :

- **Social et médico-social :**

La gestion d'un Centre-Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) et d'un Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP).

- **Accompagnement de l'adolescent et de sa famille :**

La gestion de la Maison Départementale des Adolescents de la Creuse (MDA 23).

- **Education et Loisirs :**

- L'accompagnement et l'aide aux départs en classe de découvertes, voyages scolaires et courts séjours dans un centre du réseau national PEP,
- La mise à disposition de jeux et de matériel éducatif et de loisirs aux écoles et aux ALSH-CLSH à destination des jeunes enfants creusois.

- **Solidarité :**

La commission solidarité secours : aide individuelle pour le règlement de restaurant scolaire, l'achat de vêtements et le départ en classe de découvertes.

- **Assistance pédagogique :**

Le Service d'Assistance Pédagogique À Domicile (SAPAD) contribue au maintien des apprentissages scolaires et du lien social chaque fois que le besoin en est exprimé, en cas de maladie ou d'accident.

L'Association « Les PEP 23 »

3 Présentation de la structure

3.1 Les locaux



Salle
d'attente



Bureaux
d'entretien



3.2 L'équipe au 31/12/2020

Organigramme de la Maison des Adolescents de la Creuse

DIRECTEUR ASSOCIATIF		DIRECTRICE TECHNIQUE			
Salim AIT LARBI (0,10 ETP)		Véronique THIALIER (0,09 ETP)			
COORDINATRICE	SECRETAIRE	PSYCHOLOGUES	TRAVAILLEURS SOCIAUX	MEDECINS	CONSEILLERE EN NUTRITION
Audrey LECHIFFLART (0,50 ETP)	Siham OUJJANI (0,80 ETP)	Florent MÉALIER (0,94 ETP)	Audrey LECHIFFLART Conseillère ESF (0,50 ETP)	Véronique THIALIER Médecin nutritionniste (0,14 ETP)	Aurélie MENUT Intervention sur demande
		Poste vacant (0,80 ETP)	Delphine CORBILLON Éducatrice Spécialisée (1 ETP) Mise à disposition par le Centre Hospitalier La Valette	Marie Pierre PICHON Pédopsychiatre (0,02 ETP)	

- **Colloques et formations du personnel en 2020**

Type	Intitulé, date et lieu	Bénéficiaire
5 ^e Rencontre nationale de Fabrique Territoires Santé	"Alimentation et Santé : la territorialisation des politiques publiques" <i>Organisée par la Fabrique Territoires Santé</i> <u>Date</u> : le 17 janvier 2020 <u>Lieu</u> : BORDEAUX (33)	► Véronique THIALLIER
3 ^e Rencontres des réseaux de Santé Jeunes	"L'adolescent et son environnement entre déterminisme et créativité" <i>Organisées par l'association La raison des Ados et le RAP 31 (Réseau Adolescence Partenariat 31HAUTE-GARONNE)</i> <u>Date</u> : les 23 et 24 janvier 2020 <u>Lieu</u> : TOULOUSE (31)	► Florent MÉALIER
Session N° 12 : journée de formation	"Dépister et prendre en charge l'obésité des enfants" <i>Organisée par : Association pour la prise en charge et la prévention de l'obésité en pédiatrie - A. P. O. P.</i> <u>Date</u> : le 14 septembre 2020 <u>Lieu</u> : PAR VISIOCONFÉRENCE	► Véronique THIALLIER
Colloque en visioconférence	"Destins du traumatisme à l'adolescence : de la répétition à la résilience" <i>Organisé par : Collège International de l'Adolescence (CILA)</i> <u>Date</u> : le 18 décembre 2020 <u>Lieu</u> : PAR VISIOCONFÉRENCE	► Audrey LECHIFFLART ► Delphine CORBILLON ► Florent MÉALIER

- **Accueil de stagiaire :**

Nom & Prénom	Stage de	Institut de formation et/ou structure	Périodes	Tuteur
PRADEUX Tiphaine	M2 Psychologie du Développement de l'Enfance et de l'Adolescence	Université de Paris 8	Du mardi 14/01/20 Au jeudi 07/05/20	Florent Méalié, Psychologue

3.3 Le fonctionnement

La Maison des Adolescents est située au 11, avenue Charles de Gaulle à Guéret. Elle dispose d'une salle d'attente, de deux bureaux d'entretien, d'une salle commune divisée en deux espaces (une partie salle de réunion et une autre partie où se trouvent les bureaux individuels de chaque professionnel) et d'une cuisine (pouvant servir de bureau d'entretien en cas de besoin).

Ouverture :

L'accueil à la Maison des Adolescents de la Creuse se fait du lundi au vendredi de 9h à 18h, avec ou sans rendez-vous. Il est possible d'avoir un rendez-vous après 18h.

Elle est ouverte toute l'année, hors vacances de Noël et jours fériés.

La Maison des Adolescents de la Creuse intervient sur l'ensemble du département. L'équipe dispose donc de véhicules afin de se déplacer pour aller à la rencontre du public.

Pour rencontrer le public, les mairies et centres sociaux mettent à disposition de l'équipe des bureaux dans leurs locaux, afin de proposer un espace neutre au plus proche des lieux de domiciliation ou de scolarisation.

Accueil :

Le premier entretien est réalisé en **binôme**, composé de professionnels issus de domaines différents (psychologique et socio-éducatif) offrant ainsi un **accueil pluridisciplinaire**. Lorsque la demande se porte spécifiquement sur des questions de **nutrition**, un rendez-vous est fixé avec la nutritionniste, ou la consultante en nutrition.

Cette approche de **binôme mixte** sur le plan professionnel permet de se décaler d'un schéma classique de la relation thérapeutique qui peut provoquer une appréhension et parfois même une résistance chez certains jeunes, ayant déjà rencontré différents professionnels ou institutions, mais aussi des parents.

Cela permet une écoute plus large et moins pré-orientée, prenant en compte la santé physique, psychique, l'environnement familial, social et scolaire de l'adolescent, avec une vision globale de la situation. Cela permet également de « penser à deux » afin d'offrir à l'adolescent un **accompagnement et une orientation adaptés**.

Accompagnement :

La Maison des Adolescents n'a pas vocation à faire des suivis, qu'ils soient psychologiques, médicaux ou éducatifs. En revanche, l'équipe propose un accompagnement des adolescents et des familles, le temps de travailler la demande, de soutenir et d'orienter si nécessaire.

Orientation :

La MDA occupe une place de « **guichet unique** » pour les adolescents. Elle a connaissance des acteurs associatifs, institutionnels ou libéraux, sur l'ensemble du département creusois, et peut ainsi orienter les jeunes et les familles vers les professionnels les mieux adaptés.

4 Les ressources

4.1 Les ressources matérielles

La MDA dispose :

- de locaux en centre-ville accessibles et adaptés aux missions,
- des véhicules de service pour se déplacer sur l'ensemble du département,
- des véhicules supplémentaires de l'association gestionnaire mis à disposition en cas de besoin.

4.2 Les ressources financières

Ressources financières annuelles <u>pérennes</u>		
ARS Nouvelle Aquitaine	209 000 €	Salaires et fonctionnement
Conseil Départemental de la Creuse	6 000 €	Subvention : loyers
Fédération Générale PEP	8 000 €	Fédération PEP

Groupe 1 des dépenses : **8 565.75€**

- Les postes électricité, carburant, fournitures de bureau, missions, déplacements, enregistrent une baisse significative pour l'exercice 2020, cela s'explique par l'impact la situation sanitaire (fermeture au public, interventions à l'extérieur annulées pendant la première période de confinement...).
- Une hausse du poste produits d'entretien, dû à l'organisation de l'activité en présentiel (EPI, produits désinfectants, matériel de protection...)

Groupe 2 des dépenses : **181 136.02€**

- Une baisse significative du groupe 2 par rapport à l'exercice 2018 et 2019, ce qui s'explique par le non remplacement d'un poste de psychologue (0.80 ETP) depuis 2019 faute de financements.
- On note la baisse des honoraires de la nutritionniste, conséquence de la situation sanitaire.
- L'absence du médecin nutritionniste en arrêt maladie une grande partie de l'année.
- La masse salariale de l'exercice inclut évidemment le glissement vieillesse technicité et les charges sociales et fiscales afférentes.

Groupe 3 des dépenses : **18 491.38€**

Les postes de dépenses du groupe sont en reconduction pour l'exercice 2020. On note une augmentation du poste entretien suite à de grosse réparations sur les 2 véhicules.

On note également la baisse significative du poste amortissements.

Le résultat de l'exercice est de 16 600.30€, il est excédentaire pour la 2ème année consécutive depuis 5 ans. Il est dû au non remplacement du poste de psychologue faute de financements.

Ce résultat montre notre difficulté à répondre à la demande d'accompagnements des jeunes du département en sans cesse en augmentation faute de financements stables et pérennes.

5 L'activité en quelques chiffres

Public accueilli :

165 adolescents, dont **134** reçus **83** parents **51** professionnels

Dont **92 nouveaux jeunes**, et 17 retours (jeunes ayant déjà été accueillis au moins une fois entre 2011 et 2018)

60 % de filles contre **40 %** de garçons avec une moyenne d'âge à **15.40 ans**

Motif de venue annoncé :

« Espace de parole » ou « Parler à quelqu'un »	52
« Relations familiales conflictuelles »	23
« Mal-être »	17
« Nutrition »	7

Ressources humaines et matérielles :

- ✓ Equipe : **4.09** ETP (dont 1 ETP mis à disposition par le CHS La Valette), dont **2.58** ETP en direction du public accueilli.
- ✓ **0.80** ETP vacant (poste de psychologue) et **0.14** ETP médecin nutritionniste en arrêt maladie une partie de l'année.
- ✓ Locaux à Guéret et interventions individuelles et collectives sur l'ensemble du territoire creusois.
- ✓ 2 véhicules de services. **55 % des entretiens ont eu lieu à l'extérieur en 2020.**

Activité :

- ✓ Délai d'attente : **13,6 jours**



- ✓ **Entretiens** : **620** planifiés, **494** réalisés, dont :

- **222** entretiens individuels,
- **76** entretiens familiaux,
- **8** entretiens parentaux,
- **99** entretiens téléphoniques,
- **89** entretiens de jeunes accompagnés d'un professionnel.

- ✓ **Orientations** :

- **4** personnes réorientées à la suite du primo-accueil.
- **48** orientations travaillées avec les jeunes et les familles.

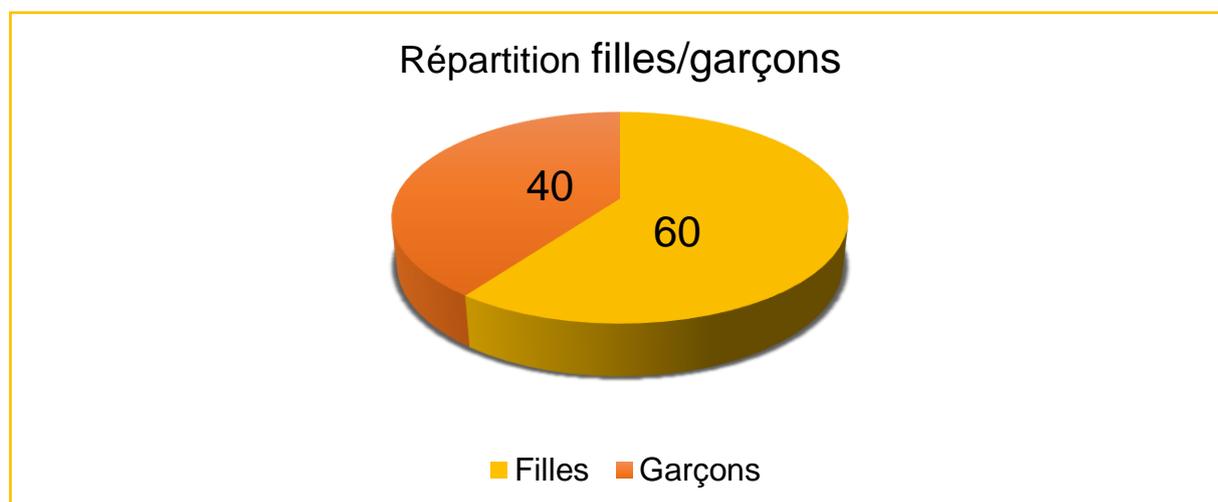
- ✓ **Actions collectives en milieu scolaire et hors milieu scolaire** :

- **61** séances de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté menées en 2020, soit **1156** jeunes sensibilisés.
- **93** personnes ont été rencontrées en action collective hors milieux scolaires sur différentes thématiques et différentes formes d'intervention.

6 Public accueilli, spécificités

165 jeunes primo-accueillis, dont **134** reçus, soit 81.20 %.

- Répartition filles/garçons :



La répartition filles/garçons tend à se creuser depuis 2 ans, avec **60 % de filles** contre **40% de garçons**. Pourtant, si l'on prend les données de l'INSEE, sur les 0-19 ans creusois, nous avons une répartition plus homogène de 10 248 filles et 9 977 garçons, soit 50.70% contre 49.30%. Ces chiffres ne sont pas représentatifs de la moyenne nationale puisque l'INSEE recense 51.10 % de garçons contre 48.90% de filles, soit une tendance inversée.

Dans les établissements scolaires creusois, la répartition s'effectue ainsi :

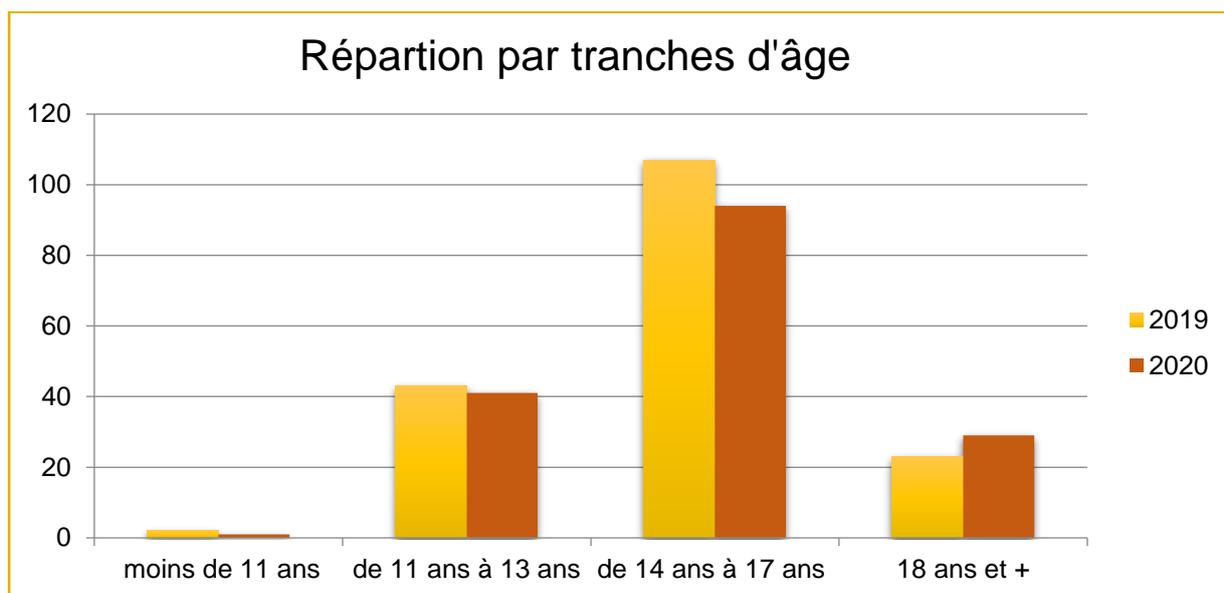
- collèges : 2130 filles / 2152 garçons
- lycées généraux : 1297 filles / 1148 garçon
- lycées professionnels : 383 filles / 464 garçons

Soit un total de 3810 filles contre 3764 garçons

Nous pouvons émettre différentes hypothèses :

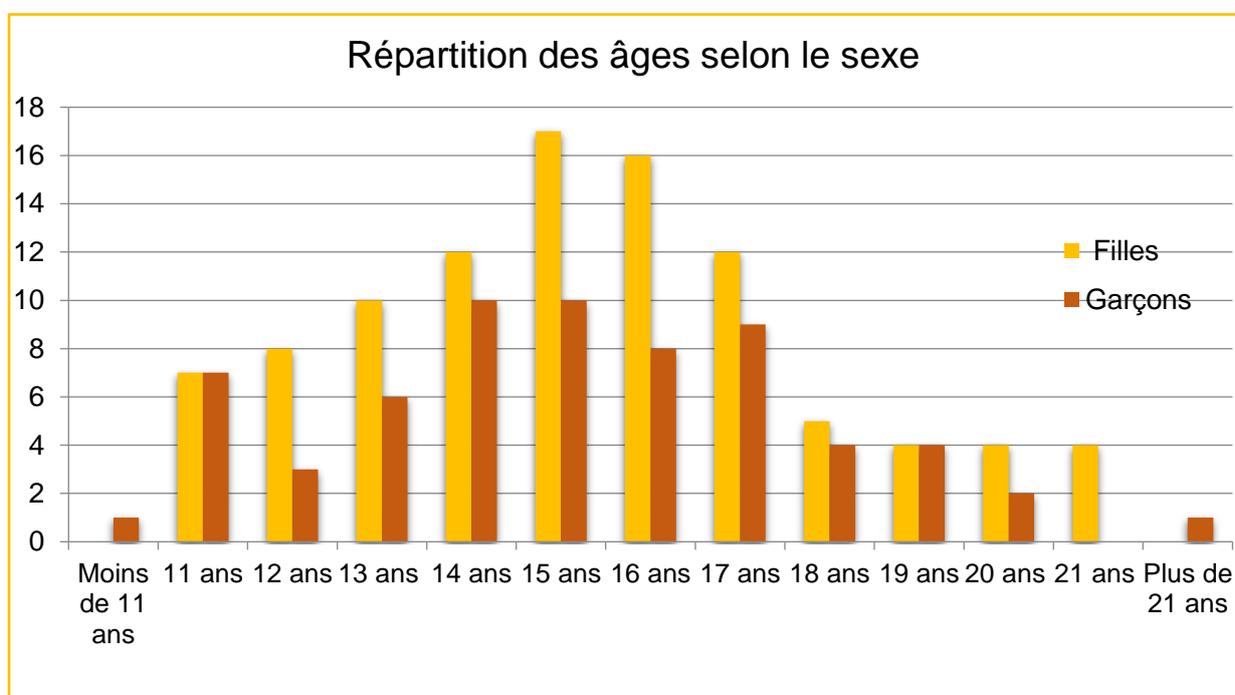
- une représentation légèrement plus importante de filles que de garçons dans les établissements scolaires creusois (hors étudiants post-bac pour lesquels nous n'avons pas de chiffres)
- les filles pourraient avoir plus facilement recours à un espace de parole que les garçons
- les filles entrant dans la puberté plus tôt que les garçons, et peuvent confrontées dès l'entrée au collège à des problématiques adolescentes

- Répartition par âge :



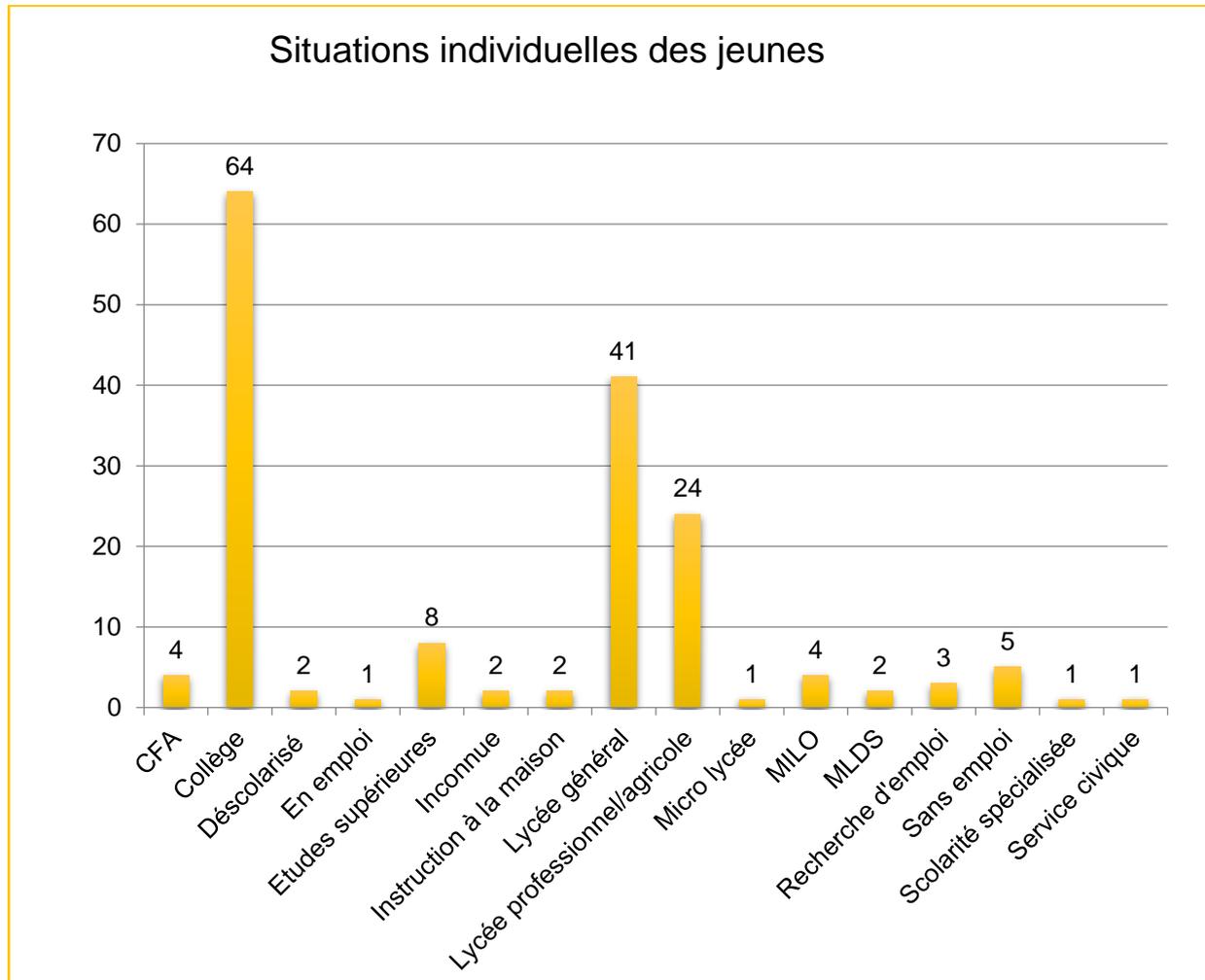
Les 14-17 ans restent la tranche d'âge la plus représentée à la MDA 23 : la moyenne d'âge est de **15.40** ans, ce qui équivaut aux années précédentes. Nous notons une légère augmentation des 18 ans et plus, par rapport à l'année 2019.

- Répartition des âges par sexe :



La répartition des âges selon le sexe des adolescents accueillis à la MDA est homogène (compte tenu de la proportion 60/40 filles-garçons). Les filles de 15 et 16 ans sont malgré tout majoritairement représentées.

- **Situations individuelles :**



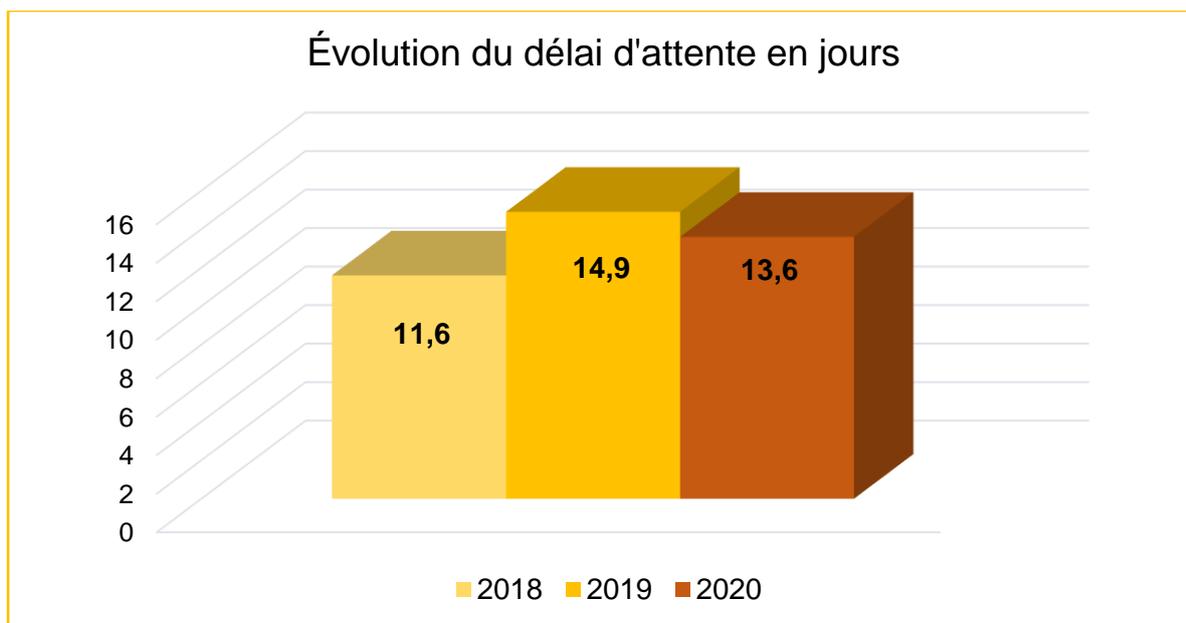
Nous avons une proportion équivalente de collégiens (64) et de lycées (65 en additionnant les élèves de lycées généraux, techniques, agricole et micro lycée).

En Creuse, nous comptabilisons 4 348 élèves scolarisés en collèges (année scolaire 2019-2020) et 3 263 élèves scolarisés en lycées (lycées généraux et professionnels). Cependant, nous observons une différence dans les motifs de venue selon la situation des jeunes. Concernant les collégiens, les problématiques autour de la scolarité sont plus présentes (harcèlement, décrochage, refus scolaire). Quant aux lycéens, ils cherchent davantage un lieu d'écoute. Les « relations familiales conflictuelles » se retrouvent quel que soit l'âge du jeune.

7 Le suivi de l'activité 2020

7.1 L'accueil

- **Délai d'attente entre l'accueil et le premier rendez-vous :**



Le délai d'attente moyen, tout lieu confondu (au sein de la MDA et à l'extérieur) est moins élevé cette année, mais certainement biaisé par la période de fermeture liée au confinement de mars-avril-mai 2020. En début d'année 2020, les délais d'attente étaient importants, environ 3 à 4 semaines d'attente. A la réouverture de la MDA le 11 Mai 2020, nous avons pu très vite reprogrammer les entretiens individuels et familiaux. De nombreux jeunes n'avaient alors pas encore repris la scolarité, ce qui nous a permis de proposer des rendez-vous beaucoup plus rapidement.

Nous avons adapté nos modalités d'accueil aux consignes liées à la crise sanitaire :

- Port du masque obligatoire (distribution de masque à l'entrée) et désinfection des mains (usagers et personnels)
- Sens de circulation
- Accueil sur rendez-vous exclusivement
- Temps de désinfection et d'aération entre chaque entretien
- Condamnation de la salle d'attente
- Positionnement des rendez-vous de manière à ce que le public ne se croise pas (utilisation limitée des 2 bureaux d'entretien en simultané)
- Temps de réunion de synthèse et d'équipe en visioconférence ou en équipe restreinte afin de limiter le nombre de personnes présentes simultanément

- **Motifs énoncés**

ITEMS	MOTIF ÉNONCÉ	En nombre	En %
VIE FAMILIALE	Relations familiales conflictuelles	23	18.80
	Divorce ou séparation des parents	5	
	Décès d'un proche	2	
	Etayage parental	1	
VIE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	Problème de comportement à l'école	7	13.30
	Harcèlement à l'école	7	
	Refus scolaire	5	
	Difficultés liées à l'école	1	
	Décrochage scolaire	2	
VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE	Relations affectives et/ou sexuelles	8	9.10
	Difficultés dans les relations amicales	2	
	Aide démarches	3	
	Victime de violences sexuelles	1	
	Conduite à risque à caractère sexuel	1	
SANTÉ SOMATIQUE ET PSYCHIQUE	« Espace de parole » ou « Parler à quelqu'un »	52	58.80
	Mal-être	17	
	Nutrition	7	
	Crises d'angoisse ou de spasmophilie	8	
	Espace de parole hors institution	5	
	Anxiété	3	
	Problème de comportement	1	
	Inquiétude pour un.e pair.e	1	
	Victime d'agression	1	
	Idées ou conduites suicidaires	2	
TOTAL		165	100

Si l'on compare avec l'année 2019, la répartition des motifs énoncés est équivalente en 2020. Cependant, il est à noter la création du motif énoncé « Crises d'angoisse et/ou de spasmophilie », concernant 8 jeunes en 2020. Jusqu'à présent, les jeunes ou les familles n'indiquaient pas ce motif dans la première prise de contact.

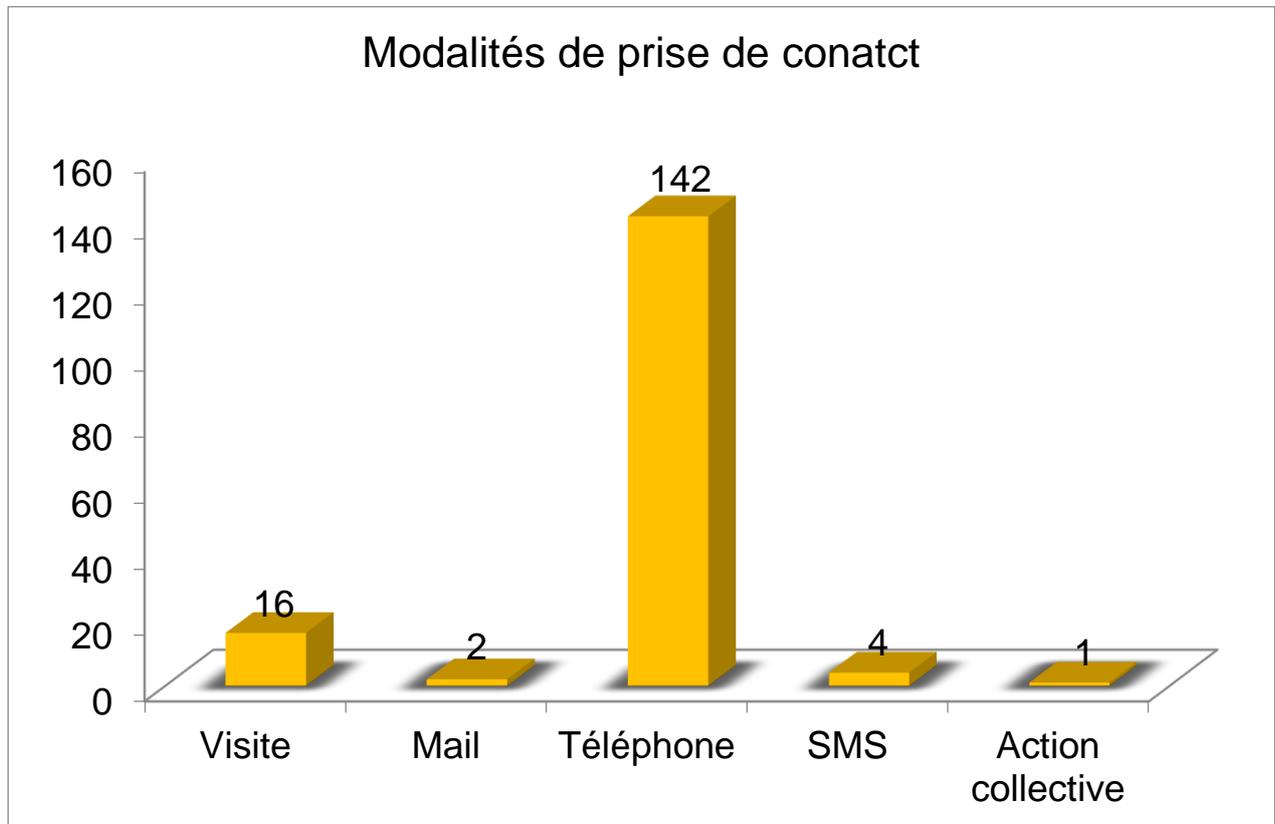
Les demandes concernant la nutrition sont en baisse. Il y a deux explications principales : moins d'orientation de la part du service de pédiatrie suite à des changements de personnels et la réorientation de certaines familles vers l'hôpital ou le libéral compte tenu de l'absence du médecin nutritionniste de la Maison des Adolescents pour raison de santé. Cette thématique de la nutrition reste un sujet très demandé en action collective et la MDA mène un important travail de prévention en collectif.

Les parents

Le nombre de parents reçus en entretien a fortement augmenté cette année : 83 parents, contre 56 en 2019 (62 mères, 20 pères, et 1 beau-père). A la suite du premier confinement, les parents se sont mobilisés autour des difficultés de leur adolescent, et ont eu pour bon nombre d'entre eux la volonté de prendre part à l'entretien, ce qui était moins fréquent ces dernières années. Un nombre important d'orientations vers le soin a également mobilisé les parents. De fait, dans ce type de structures, les parents doivent être partie prenante pour signer les engagements.

Comme dans beaucoup de structures, les mères sont plus représentées (74.7%) mais il est à noter une part importante de pères cette année (24.1%).

- **Modalités de prise de contact :**



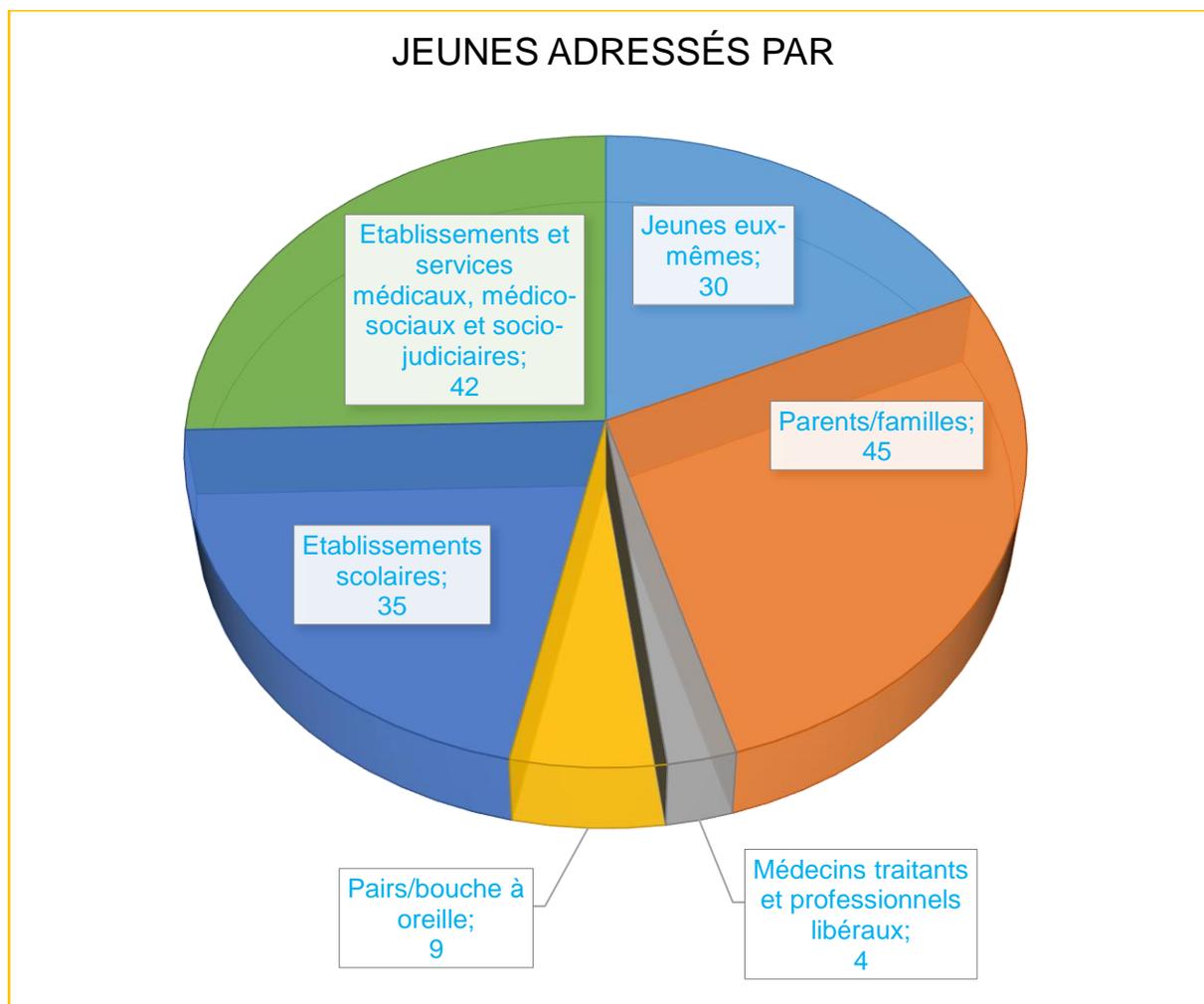
Comme les années précédentes, les jeunes et les familles nous contactent plus facilement par téléphone pour un premier entretien ou un retour.

Quelques jeunes nous sollicitent par SMS et d'autres directement en fin d'action collective.

Suite à la réorganisation de l'activité dû au respect des consignes sanitaires pendant la période de pandémie, les visites sans rendez-vous ne sont plus autorisées.

- Initiative des contacts :

Par qui sont adressés les jeunes et les parents à la Maison des Adolescents ?



27.30 % des jeunes ont été orientés à la MDA par leurs parents : mère (37), père (6), parents (1) et grand-mère (1). Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2019, mais s'explique notamment par la part de jeunes ayant pris contact d'eux-mêmes.

En effet, 18.20 % des jeunes ont contacté la MDA pour un premier rendez-vous, ou pour un retour. Par retour, l'équipe entend un jeune qui a déjà sollicité la MDA au moins une fois, les années précédentes.

21.20 % des jeunes et /ou des familles ont été orientés par les établissements scolaires. Ce chiffre est logiquement en légère baisse, compte tenu du confinement et de la fermeture des établissements scolaires pendant quelques semaines. De plus, tous les ans entre avril et juin, nous recevons des lycéens, souvent stressés et/ou inquiets à l'idée de passer leurs examens. Avec l'obtention du Baccalauréat par contrôle continu, nous n'avons sans doute pas touché cette partie de la population.

Les établissements et services sociaux, médico-sociaux, et socio-judiciaires ont orienté 25.20% des jeunes et des familles en 2020 (contre 18% en 2019) : AECJF (7), CDEF (2), CMPP (8), CRIP (2), DSDEN (1), équipe de liaison (1), assistant familial (1), Intermède (1), Lokalado (3), MECS (1), Mission Locale (2), PJJ (3), PRE (1), référent lieu de vie (1), UTAS (6).

Cette augmentation significative peut s'expliquer par une intensification des liens entre professionnels au vu du contexte sanitaire et de la dégradation de certaines situations individuelles et familiales, mais aussi par les délais d'attente importants vers d'autres structures recevant les adolescents.

En 2020, l'offre de soins en pédopsychiatrie et psychiatrie adulte, qu'elle soit libérale ou institutionnelle, s'est grandement délitée, impactant directement l'activité de la Maison des Adolescents de la Creuse. Les professionnels nous orientent des jeunes sur un espace de parole et de soutien, faute de possibilité de prise en charge ou de soins. La MDA est contrainte d'accompagner ces jeunes en rupture de soins dans un espace de parole et de soutien. Les missions de réorientation vers des structures de soins et la prévention des ruptures de parcours sont mises à mal par les délais d'attente importants, les refus d'inscription ou les refus d'évaluation médicale faute de médecin, dans les structures de prise en charge pour adolescents.

5.45 % des jeunes ont été adressé par des pairs (parents pairs ou jeunes pairs), ce que nous pouvons également recenser dans l'intitulé « bouche à oreille » et 2.40 % par les professions libérales (essentiellement médecins traitants pour 2020).

Comme précisé ci-dessus, le travail partenarial a augmenté en 2020. Le cahier des charges de la Maison des Adolescents lui confère une place importante dans le lien avec les partenaires, qu'ils soient sociaux, médicaux, judiciaires, associatifs ou encore scolaires et socio-professionnels.

Nous avons constaté chez de nombreux jeunes une augmentation du mal-être, sous-jacent ou non, qui s'est développé ou accentué pour certains adolescents et/ou familles, en lien direct avec les périodes de confinement, les éloignant parfois de l'école, des liens sociaux (loisirs, sorties, activités sportives, ...) et du soin. L'équipe a donc œuvré en partenariat renforcé avec les différentes structures, institutions et associations afin d'orienter au mieux les familles. L'équipe de la MDA s'est adaptée aux nouvelles modalités mises en place par les institutions pour pouvoir accompagner au mieux le public dans les périodes de crises sanitaires.

51 professionnels différents ont ainsi été contactés cette année, représentant 89 entretiens physiques et téléphoniques, avec ou sans la famille. Les modalités de la MDA 23 impliquant

l'anonymat et la confidentialité, l'équipe n'échange uniquement avec les professionnels que si le jeune et/ou la famille donnent son accord. Le travail d'adhésion du jeune et de sa famille peut parfois prendre du temps, tout comme le travail d'orientation.

Le travail de partenariat avec la pédopsychiatrie est soutenu, grâce à la présence de l'éducatrice spécialisée mise à disposition à la MDA à temps plein, par le CHS La Valette. Cela permet de faire un lien hebdomadaire sur les situations et sur les orientations respectives. Ces échanges ne sont pas comptabilisés puisque le lien MDA/Lokalado est établi de fait depuis la création de la MDA.

Il en est de même pour les échanges en synthèse : chaque situation est présentée en synthèse hebdomadaire mais ne fait pas l'objet d'un « comptage ». Une fois par mois, la présence du Dr Pichon, pédopsychiatre, permet à l'équipe d'aborder les situations plus délicates, pour lesquelles l'équipe se questionne sur l'orientation par exemple.

7.2 Les entretiens

En 2020, **620 entretiens ont été planifiés, dont 494 réalisés**. Sur les 126 annulations ou reports, 40 sont directement liés au premier confinement de mars 2020.

Depuis la mise en place d'un rappel automatique de SMS concernant l'heure et le lieu du prochain entretien, envoyé la veille généralement, nous notons une diminution du nombre de rendez-vous non honoré sans prévenir l'équipe, 18 en 2020. Même si cela ne permet pas souvent à l'équipe de pouvoir se réorganiser (proposer à un jeune de venir plus tôt par exemple), cela évite les trajets pour inutiles.

Si l'on détaille ces chiffres, on comptabilise :

620 entretiens ont été planifiés, dont 494 réalisés

- **222** entretiens individuels
- **76** entretiens familiaux (présence d'au moins un des deux parents)
- **8** entretiens parentaux (un des deux parents sans adolescent)
- **89** entretiens physiques et téléphoniques avec un professionnel, avec ou sans l'adolescent
- **99** entretiens téléphoniques, individuels et familiaux (adolescent, adolescent + parent(s))
- **5** situations d'échanges par mail et/ou SMS

La nette augmentation du travail téléphonique est évidemment due à la crise sanitaire du printemps 2020. Pour ne pas laisser les adolescents et les familles sans espace de parole, les professionnels de la MDA ont proposé des entretiens téléphoniques pour ceux qui le souhaitent. Des envois de SMS réguliers (mais non comptabilisés) ont permis également de maintenir un lien avec les familles, et de préparer la planification des entretiens au moment de déconfinement, afin de proposer des créneaux rapides aux adolescents en situation de mal-être important.

Au niveau départemental, mais également au niveau national (données issues des enquêtes de l'ANMDA et de Santé Publique France), nous constatons une diminution significative des demandes d'aides et de soutien durant le premier confinement. Nous avons tout de même maintenu des liens avec certains jeunes, tandis que d'autres ont pris de la distance avec la MDA.

Pour la première fois depuis sa création, la MDA a connu deux périodes de fermeture pour cause de congés (1 semaine en été et 2 semaines en décembre). L'équipe étant restreinte (arrêt maladie du médecin nutritionniste et poste vacant de psychologue, non pourvu faute de moyens financiers suffisants), il n'a pas été possible d'articuler les congés d'été autrement. Malgré ces 8 semaines de confinement, le nombre d'entretiens planifiés et réalisés a sensiblement augmenté, pour un total de 2.58 ETP à destination des jeunes et des familles.

Pour répondre à cette demande en augmentation chaque année, des adaptations ont dû être trouvées :

- Proposer des créneaux au-delà du temps de travail initial des salariés, et/ou des horaires d'ouverture de la MDA
- Réadapter l'emploi de temps de la coordinatrice, moins mobilisée sur les réunions, liées aux contraintes sanitaires des regroupements de personnes donc davantage disponible pour les entretiens

L'annulation d'une partie des actions collectives a permis de libérer des créneaux horaires pour accueillir le public en entretien, ce qui a limité de fait les délais d'attente.

Répartition des entretiens sur le territoire creusois



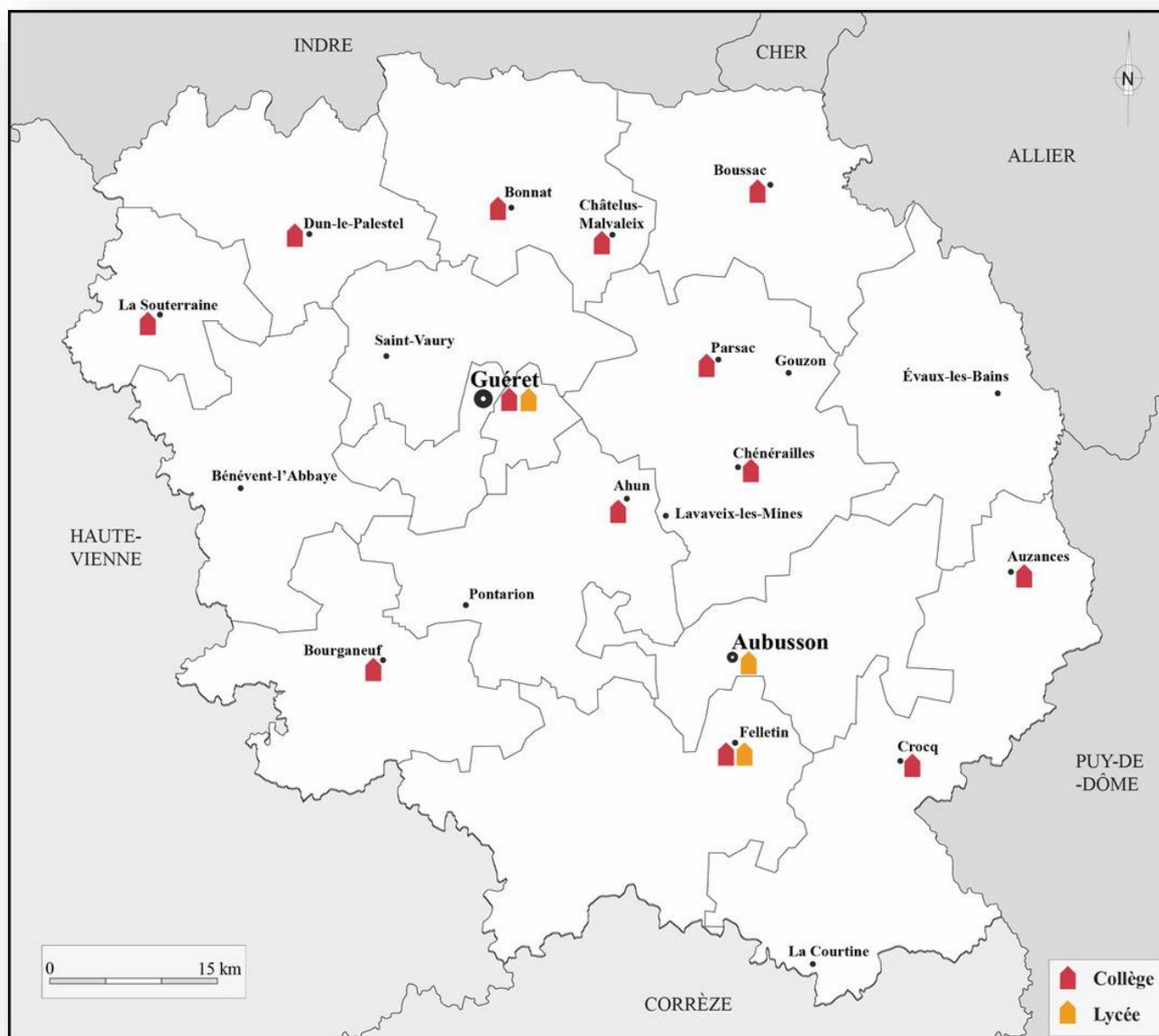
222 entretiens ont été réalisés à Guéret, soit 45 %. Concernant les 55 % restant, le secteur Aubusson/Felletin est le plus représenté (50 entretiens soit 10%), comme tous les ans.

9 entretiens ont eu lieu à La Souterraine, 5 à Chéniers, 4 à Saint Vaury, 3 à Parsac, 2 à Gouzon, 1 à Aun, 1 à Bonnat, 1 à Bourganeuf, 1 à Châtelus-Malvaleix, 1 à Chénérailles, 1 à Pontarion et 1 à Royère de Vassivière.

Les temps de trajet sont donc importants, mais ne sont pas valorisés dans le temps de travail.

7.3 Travail en milieu scolaire

Répartition des actions en milieu scolaire sur le territoire creusois



Comme chaque année, la MDA 23 mène un travail important de prévention des conduites à risque dans les établissements scolaires creusois, sur des thématiques et santé et de citoyenneté.

61 séances ont été réalisées, soit **1156 élèves sensibilisés**. Les deux confinements ont contraint les établissements à annuler 40 séances au total, soit une moyenne de 1 000 élèves. Certains d'entre eux ont fait le choix de reporter les actions sur l'année scolaire 2020-2021.

101 actions collectives étaient donc planifiées cette année, soit une augmentation du nombre d'interventions en milieu scolaire. Si l'augmentation du nombre de demandes en individuel et en collectif continue d'augmenter en 2021, la MDA se devra contrainte de refuser certaines demandes d'actions collectives, ou de proposer des modalités différentes de travail (date butoir de demande, privilégier les demandes de projets comprenant plusieurs séances plutôt que les interventions ponctuelles, ...) pour pouvoir tenir des délais raisonnables d'accueil et d'entretiens. Une fois de plus, les temps de préparation et d'évaluation des actions ainsi que les temps de trajet ne sont pas valorisés mais représentent un volume d'heures importants quant au nombre de séances planifiées.

Les thématiques les plus demandées en 2020 restent la nutrition dans le volet santé et le « bien vivre ensemble » et « la lutte contre le harcèlement à l'école » dans le volet citoyenneté.

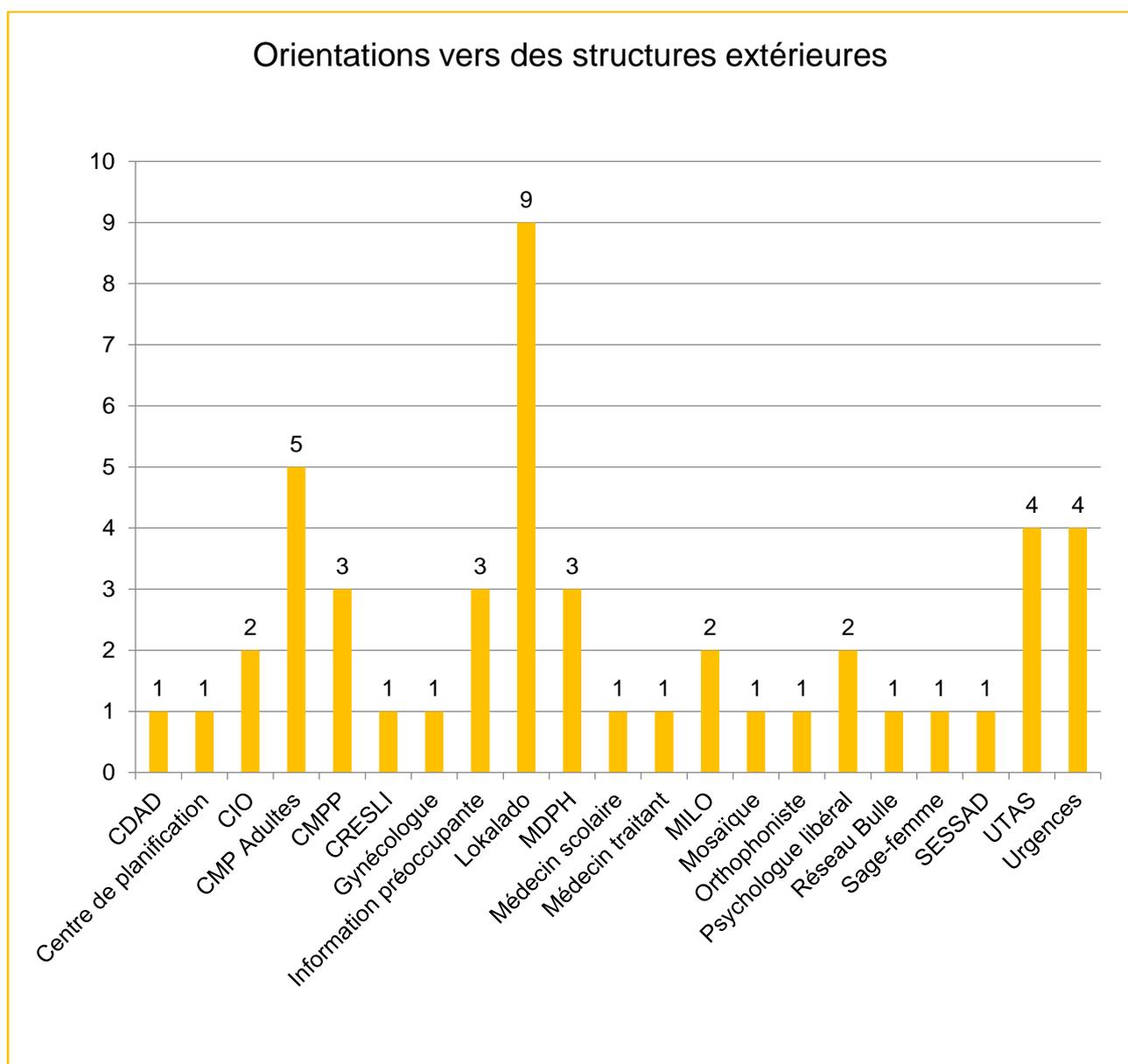
Intervention en milieu scolaire selon les thématiques 2020

Thématique	Thématique	Niveau	Total par thème	
	"Lutte contre le harcèlement scolaire"	6ème, 4ème et 3ème	164	403
"Bien vivre ensemble"	6ème, 5ème, CAP 1ère année	140		
"Esprit de groupe"	BTS	28		
"Racisme"	4ème	38		
"Respect et non violence"	6ème	33		
"Info : petit déjeuner"	6ème	126	220	
"Le petit déjeuner"	6ème	43		
"Équilibre alimentaire"	6ème	51		
Semaine d'intégration "présentation de la MDA"	CAP, Bac pro	56	56	
"Hygiène de vie"	6ème	181	181	
"Égalité fille/garçon"	5ème, BTS	71	125	
"Les sentiments amoureux"	4ème	19		
"Relations filles/garçons"	6ème	35		
"Usages et mésusages d'internet"	5ème	35	154	
"Écrans, réseaux sociaux,..."	5ème	119		
Soirée "Adolescence"	Groupe de jeunes de l'internat	17	17	
Nombre total des élèves bénéficiaires des interventions de la MDA par thématique			1156	

7.4 Orientations

En outre l'accueil inconditionnel, l'écoute, le soutien, l'évaluation pluridisciplinaire des situations, la Maison des Adolescents a aussi pour mission l'orientation des jeunes et des familles vers les structures les mieux adaptées à leurs besoins.

L'équipe a réalisé 48 orientations en 2020.



Les orientations réalisées en 2020 sont en grande majorité axées vers le soin, en secteur adolescent et adulte.

L'équipe a réalisé 3 informations préoccupantes, et a orienté 4 jeunes vers les urgences dans le but d'une évaluation par l'équipe de liaison.

7.5 Travail partenarial

- **Sociogramme :**

Relations interindividuelles informelles entre professionnels	Actions formalisées à l'initiative de quelques représentants de chaque structure engagée, sans contractualisation ou formalisation
<ul style="list-style-type: none">- AECJF- ASE- Assistants familiaux- CHS La Valette (LOKALADO)- CMP Adultes (+ équipé précarité)- CMPP (Guéret, Aubusson et La Souterraine)- CDAD- CDEF- Centres sociaux- CSAPA- Etablissements scolaires- Intermède- Professionnels libéraux- UTAS	<ul style="list-style-type: none">- AGORA- ALISO- ANPAA- CAF (réseaux parentalité)- CAVL Agir- CAVL Anima- CAVL Genouillac- Clé de contacts- Conseil de l'Ordre des Médecins- DSDEN- Etablissements scolaires- MECS Bosgenet- MSA (projet santé des jeunes)- MJC La Souterraine- RéPPOP- Université de Limoges (DUT Guéret)- UTAS
Relations régulières entre les différents niveaux des structures sans formalisation ni contractualisation	Actions formalisées dans le cadre de conventions liant les institutions
<ul style="list-style-type: none">- CAF- Conseil Départemental- CH Guéret (équipe de liaison)- CHS La Valette- CRIP- DSDEN- Gendarmerie- Mairie de Guéret- Mairies mettant à disposition des locaux- Police- Tribunal	<ul style="list-style-type: none">- ARS- CH de Guéret- CLSPD- DSDEN- Mission Locale (projet « Bien manger sans se ruiner »)- PJJ- PRE Ville de Guéret- Maison de service Chéniers

En raison de la crise sanitaire, le nombre de réunions a fortement diminué en 2020. En revanche, le lien avec les partenaires a pu être maintenu par échanges de mails, concernant les modalités d'accueil de chacun d'une part, et sur le travail des projets en cours ou à reporter d'autre part.

Certains projets ont cependant eu lieu et 93 personnes ont pu en bénéficier.

Des temps d'échanges en visioconférence se sont donc développer. Face à l'augmentation de la demande d'entretiens et d'actions collectives, la coordinatrice n'a pu représenter la MDA à certaines réunions, privilégiant les missions d'accueil et de prévention des conduites à risque. Pour rappel, la MDA 23 ne dispose que de 2.44 ETP pour les deux précédentes missions citées, et 0.5 ETP sur le temps de coordination.

- **Travail de réseau**

Projet en lien avec le RéPPOP :

Le Dr Thiallier, médecin nutritionniste à la Maison des Adolescents de la Creuse, participe au Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité en Pédiatrie (RéPPOP) Limousin, dont la première réunion du réseau a eu lieu en 2018.

Le programme, «Dépister et prendre en charge l'obésité des enfants», fût présenté par le professeur Anne LIENARD et animé par le Dr Angélique VOISIN.

L'objectif étant, après une étude des recommandations générales de la Haute Autorité de Santé (HAS) et du Programme National Nutrition Santé (PNNS) pour la prise en charge en pratique, de construire une offre de soin et de prise en charge de l'obésité des enfants en Limousin en lien avec le Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO) Limousin.

Une liste de professionnels avait été établie, où figurait la MDA23, de même que des fiches outils dont le dossier médical partagé du RéPPOP Aquitaine et des fiches-protocoles pour l'harmonisation des pratiques de chacun.

Le 14 septembre 2020, le réseau a été réactivé par visioconférence : « projet d'extension RéPPOP Limousin » et « Projet National RéPPOP », toujours animée par le Dr Angélique VOISIN, de l'Hôpital Mère-Enfant de Limoges.

Une actualisation de la liste des professionnels partie prenante a été réalisée permettant à la MDA 23 de conserver sa spécificité « nutrition et consultation de diététique ». Notre projet régional a aussi pris des galons devenant national, ralliant, pour l'harmonisation des pratiques,

les régions PACA, Bourgogne-Franche Comté et Occitanie. Un calendrier prévisionnel sur 5 ans a été établi ainsi qu'un comité de pilotage.

D'autres journées de formation seront programmées en 2021.

A l'occasion de cette journée, le projet de la MDA 23 intitulé « Quelle place donner aux parents dans la prise en charge diététique des adolescents obèses ? » a été évoqué et fera l'objet d'un compte-rendu régional. Le Conseil Départemental 23 et l'UTAS de GUERET, auxquels il a été présenté, ont accepté de participer. La mise en place concrète du projet, compte tenu de la crise sanitaire actuelle, est reportée sans date précise.

Plaquette du RÉPPOP en annexe

7.6 Action partenariale 2020

Un projet plus spécifique a vu le jour en 2019, et s'est poursuivi sur l'année 2020, en partenariat avec la Mission Locale et les animateurs de santé publique (Santé + 23).

La MDA a relancé un projet déjà mené en 2017 sur la thématique de la nutrition auprès des jeunes du dispositif « Garantie jeunes » de la Mission Locale.

L'équipe de la Mission Locale fait le constat suivant :

- Les jeunes s'alimentent souvent de produits achetés en fast-food,
- Les jeunes ont des difficultés à gérer leur budget (et le poste alimentation représente souvent une grande partie de leur budget),
- Ils manquent des connaissances en termes d'équilibre alimentaire,
- Ils manquent parfois d'idées pour préparer des repas chez eux.

Plusieurs objectifs sont déclinés :

- Sensibiliser les jeunes aux notions d'équilibre alimentaire,
- Sensibiliser les jeunes au budget lié à l'alimentation (prix au kilo, produits de saison, achat de marques ou de sous-marques, ...),
- Sensibiliser les jeunes au «fait maison»,
- Proposer un atelier cuisine (où chacun participe) et un repas partagé.

Un appel à projet a été réalisé dans le cadre de ce partenariat, et retenu par la Région Nouvelle Aquitaine. La MDA ayant des moyens humains limités, les animatrices de santé publique animent une séquence sur deux (une séquence compte 2 ateliers de 3h).

En termes d'évaluation, un bilan a été mené en cours de projet, des adaptations ont pu se faire. Cf programme des séances en annexes

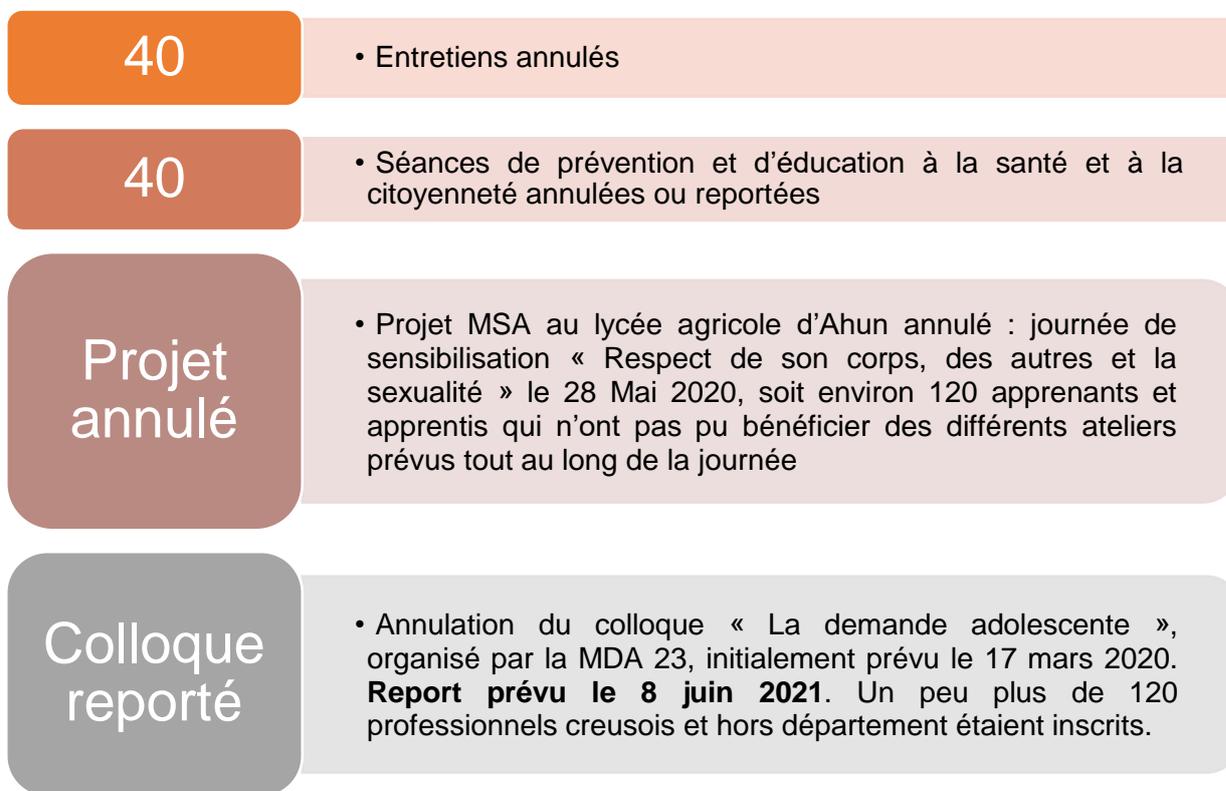
Le bilan global a eu lieu en 2020 :

- Les jeunes se sont montrés globalement intéressés par la thématique
- La majorité des jeunes affirme avoir appris des choses (en terme d'équilibre alimentaire et de réalisation de repas)
- N'ayant pas la possibilité de se restaurer sur place à la Mission Locale, ils ont pu exprimer des regrets quant à l'intérêt de leur apprendre à réaliser leurs repas alors qu'ils ne pourront pas le conserver sur place (pas de matériel réfrigérant par exemple) ni le consommer
- Partenariat très intéressant avec l'épicerie sociale, qui peut être un lieu ressource pour les jeunes
- Pas de report de l'action sur l'année scolaire 2020/2021 compte tenu du contexte sanitaire ne permettant pas les regroupements
- 39 jeunes ont bénéficié de ces ateliers (25 en 2019 et 14 en 2020)



Photo extraite d'un article du journal « La Montagne » du 13 février 2020

7.7 Impact de la COVID 19 sur l'activité 2020



Nous pouvons également noter une augmentation des liens avec les professionnels partenaires, une augmentation du nombre de nouvelles demandes en septembre et octobre 2020 ainsi qu'une augmentation importante du nombre de parents reçus à la MDA.

8 Perspectives 2021

Report du colloque intitulé « La demande adolescente »

L'ensemble des intervenants s'est engagé à intervenir le 8 juin 2021. L'espace André Lejeune de Guéret est réservé, et la MDA poursuit son travail de recherche de financement.

En voici l'argumentaire :

L'adolescence est souvent définie comme une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Au-delà du simple aspect transitoire, l'adolescence est un véritable « moment » durant lequel l'individu va être partagé entre son enfance d'hier et les perspectives d'avenir qu'il doit tracer. C'est dans ce contexte, communément appelé « crise », que l'adolescent arbore une multitude de problématiques, tant sur le plan physiologique que psychologique ou social. En effet, l'adolescent tente de s'extraire des schémas parentaux acquis jusqu'alors afin de se forger une identité propre. Le manque d'autonomie, l'appropriation d'un corps changeant et les angoisses qui y sont liées, rendent l'adolescent vulnérable et en recherche de sécurité et de limites. Il s'agit d'un moment particulier qui ouvre le champ des possibles.

Pourtant, l'adolescent qui se questionne et a du mal à supporter ce qu'il traverse ne parvient pas toujours à formuler une demande d'aide explicite à son entourage. Le groupe de pairs devient le support identificatoire idéalisé et l'enjeu d'expérimentations diverses. Les « premières fois », qui s'accompagnent parfois de mises en danger, sont ainsi à entendre comme des tentatives d'appropriation de son devenir, une réponse à une souffrance difficile à circonscrire et à nommer, l'expression d'une demande d'aide.

Cette demande adolescente, difficile à saisir, vient régulièrement mettre en tensions et en questions nos pratiques professionnelles. S'il paraît légitime de proposer un contenant variable et habile de l'expression diversifiée de la demande adolescente, les conditions restent à définir. Comment, en tant que professionnels, proposer des réponses adaptées aux besoins et demandes des adolescents ?

Nos réflexions nous inviteront à prendre en considération l'évolution de la figure adolescente, qui occupe une place de plus en plus importante dans une société de l'immédiateté et en pleine mutation.

« Les adolescents se considèrent du fait qu'on les considère et de la façon dont on les considère »

(Laurent Labrune)

Plaquette et bulletin d'inscription en annexes.

Annexes

- Lexique des sigles utilisés
- Plaquette du colloque MDA 23 « La Demande Adolescente »
- Plaquette du RéPPOP
- Ateliers Mission Locale / MDA, en partenariat avec les animatrices de santé publique et l'épicerie sociale et solidaire Papote et Mijote

LEXIQUE DES SIGLES UTILISÉS

AGORA	Centre d'Animation de la Vie Locale de Bourgneuf
AECJF	Association Educative Creusoise de la Jeunesse et de la Famille
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAVL	Centre d'Animation de la Vie Locale
CDAD	Centre d'Accès au Droit de la Creuse
CDEF	Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille
CESF	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
CESC	Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CH	Centre Hospitalier
CHS	Centre Hospitalier Spécialisé
CLSPD	Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-psychologique
CMPP	Centre Médico-psycho-pédagogique
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPEF	Centre de Planification et d'Education Familial
CRESLI	Centre Régional d'Examen de Santé du Limousin
CRIP	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes
CSAPA	Centre de Soins en Alcoologie et Addictologie
DSDEN	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ESS	Equipe de Suivi et de Scolarité
IME	Institut Médico-Educatif
IMPro	Institut Médico-professionnel
Intermède	Lieu ouvert aux femmes victimes de violences conjugales, témoins et proches à Guéret
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS	Maison d'Education à Caractère Social
MJC	Maison de la Jeunesse et de la Culture
Lokalado	Equipe de soins ambulatoires, pédopsychiatrie
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Educative
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
ST2S	Sciences et Technologies de la Santé et du Social
TGI	Tribunal de Grande Instance
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UTAS	Unité Territoriale de l'Action Sociale



Renseignements auprès de :

La Maison des Adolescents de la Creuse
11 avenue Charles de Gaulle
23000 GUÉRET

Par téléphone :
05 44 00 02 21 ou 06 10 89 60 33

Par mail :
mda23@sil.fr

Association gestionnaire :
« Les Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse »



SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

Plan d'accès

Espace André Lejeune
2, avenue René Cassin
23000 Guéret




Journée d'Etude
destinée aux professionnels



LA
DEMANDE
ADOLESCENTE

Mardi 8 juin 2021

Organisée par la Maison des
Adolescents de la Creuse



Argumentaire

L'adolescence est souvent définie comme une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Au-delà du simple aspect transitoire, l'adolescence est un véritable « moment » durant lequel l'individu va être partagé entre son enfance d'hier et les perspectives d'avenir qu'il doit tracer. C'est dans ce contexte, communément appelé « crise », que l'adolescent arbore une multitude de problématiques, tant sur le plan physiologique que psychologique ou social. En effet, l'adolescent tente de s'extraire des schémas parentaux acquis jusqu'alors afin de se forger une identité propre. Le manque d'autonomie, l'appropriation d'un corps changeant et les angoisses qui y sont liées, rendent l'adolescent vulnérable et en recherche de sécurité et de limites. Il s'agit d'un moment particulier qui ouvre le champ des possibles.

Pourtant, l'adolescent qui se questionne et a du mal à supporter ce qu'il traverse ne parvient pas toujours à formuler une demande d'aide explicite à son entourage.

Le groupe de pairs devient le support identificateur idéalisé et l'enjeu d'expérimentations diverses. Les « premières fois », qui s'accompagnent parfois de mises en danger, sont ainsi à entendre comme des tentatives d'appropriation de son devenir, une réponse à une souffrance difficile à circonscrire et à nommer, l'expression d'une demande d'aide.

Cette demande adolescente, difficile à saisir, vient régulièrement mettre en tensions et en questions nos pratiques professionnelles. S'il paraît légitime de proposer un contenant variable et habile de l'expression diversifiée de la demande adolescente, les conditions restent à définir.

Comment, en tant que professionnels, proposer des réponses adaptées aux besoins et demandes des adolescents ?

Nos réflexions nous inviteront à prendre en considération l'évolution de la figure adolescente, qui occupe une place de plus en plus importante dans une société de l'imédiateté et en pleine mutation.

Programme de la Journée

«Les adolescents se considèrent du fait qu'on les considère et de la façon dont on les considère»
(Laurent Labrune)

Animatrice de la journée : Isabelle BIZE

MATIN

08h30-09h00 Accueil, café et émergence

09h00-09h15 Ouverture
Jean-Claude TRUNDE, président de l'association « Les PEP 23 »

09h15-10h00
Alain FUSEAU, pédopsychiatre, président d'honneur de l'ANMDA : « Maison des Adolescents : vingt ans d'histoire »

10h00-11h00
Wilfried GONTRAN, psychanalyste : « Actualités de la demande des adolescents : un pied de nez à la sacralisation des besoins »

11h00-11h15 Pause

11h15-12h15
Philippe MERLIER, professeur de philosophie : « Figures adolescentes en philosophie »

12h15-13h30 Repas sur place

APRES-MIDI

13h30-15h00 Table ronde

Sabra BEN ALI, doctorante au LIRCES et chargée de projet Recherche-innovation à l'association OREAG : « Le clinicien hors les murs »

Thierry TRUFFAUT, animateur diplômé d'Etat, cofondateur de l'Association Française de Cirque Adapté : « Le cirque rend l'œil gourmand et l'oreille attentive... »

Thierry GOGUEL D'ALLONDANS, éducateur spécialisé, et anthropologue : « Faut-il réinventer des rites de passage ? »

Modérateur : Wilfried GONTRAN

15h00-15h15 Pause

15h15-16h15
Daniel MARCELLI, président de la SFPEADA, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent : « Soigner un adolescent, qui le demande : la société, les parents, l'adolescent ? »

16h15-17h15
Guillaume CORDUAN, pédopsychiatre et coordinateur médical du réseau VIRAGE : « Processus adolescent, diabète et souffrance psychique »

17h15-17h30 Conclusion



ET EN PLUS...

Le RéPPOP Aquitaine propose une offre de soins complémentaires :

- o Des ateliers d'activité physique adaptée (APA)
- o Des groupes d'éducation thérapeutique

Le RéPPOP peut également organiser :

- o Des bilans hospitaliers
- o Des séjours en centre médico-infantile

REJOINDRE LE RÉPPOP

PARENTS & PATIENTS

Vous êtes parents d'un enfant ou d'un adolescent en surpoids, contactez le RéPPOP qui vous orientera vers un médecin adhérent du RéPPOP proche de chez vous ou vers votre médecin habituel s'il souhaite adhérer au RéPPOP.

PROFESSIONNELS

Vous êtes un professionnel de santé : médecin, diététicien, psychologue, kinésithérapeute ... Pour rejoindre le RéPPOP, il vous suffit de participer à une journée de formation.

Pour connaître la date de la prochaine formation, consultez notre site Internet : www.reppop-aquitaine.org ou contactez-nous.

NOUS CONTACTER

- **Pédiatres coordinatrices**
Dr H. Thibault, Dr C. Caubassel et Dr S. Pochelu
helene.thibault@chu-bordeaux.fr
medecin.repop.aquitaine@orange.fr
sandra.pochelu@orange.fr
- **Psychologue coordinatrice**
Morgane Pistre
psy.repop.aquitaine@orange.fr
- **Diététicienne coordinatrice**
Sophie Hosteins-Nicollon
diet.repop.aquitaine@orange.fr
- **Coordinatrice en Activité Physique Adaptée**
Laureline Salau
sport.repop.aquitaine@orange.fr
- **Puéricultrice**
Aurélien Dubuisson
aurelie.chardon@chu-bordeaux.fr
- **Coordinatrice Parcours de soins**
Aurélien Monjalon
coord.repop.aquitaine@orange.fr
- **Responsable administrative**
Céline Desgouillons
admin.repop.aquitaine@orange.fr
- **Coordinatrice Prévention / ETP**
Caroline Carrière
prevention.repop.aquitaine@orange.fr
- **Secrétaire**
Selma Belkacem
repop.aquitaine@wanadoo.fr

RéPPOP Aquitaine
22 rue Sainte Monique
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 96 00 82 / Fax : 05 56 96 11 95
www.reppop-aquitaine.org



Réseau pour la Prévention et la Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique

www.reppop-aquitaine.org



POUR QUI ?

Le RéPPOP s'adresse aux enfants et adolescents âgés de **moins de 17 ans en surpoids** (IMC > 97^{ème} percentile).

PAR QUI ?

La prise en charge proposée par le RéPPOP repose sur **le suivi régulier par le médecin habituel** de la famille (s'il est membre du RéPPOP) ou un autre médecin du RéPPOP.

Le médecin peut être aidé dans son suivi par les autres professionnels paramédicaux adhérent au RéPPOP : **psychologues, diététiciens, kinésithérapeutes, enseignants APA, infirmières.**

L'équipe de coordination du RéPPOP assure le lien entre tous ces intervenants et coordonne le suivi des patients.

D'autres intervenants peuvent également participer à la prise en charge : les centres hospitaliers partenaires, les services de santé communautaires, les professionnels de l'éducation.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le médecin formé par le RéPPOP inclut le patient après **2 premières consultations** (consultations d'inclusion 1 et 2).

Il met ensuite en place un **suivi médical régulier** avec le patient : il revoit le patient tous les 3-4 mois au cours des 2 ans de prise en charge.

Il peut si nécessaire orienter le patient vers les autres professionnels de santé adhérent au RéPPOP (diététiciens, psychologues, kinésithérapeutes...) pour mettre en place un suivi conjoint avec le médecin.

OÙ ?

Le RéPPOP vise à organiser autour du jeune patient en surpoids une prise en charge de proximité : le suivi est donc assuré par des professionnels **proches du domicile** du patient.

L'équipe de coordination du RéPPOP reçoit également des patients en surpoids au sein de **l'Hôpital des Enfants** (CHU de Bordeaux) lors de consultations individuelles ou d'hospitalisations.

LES OBJECTIFS DE LA PRISE EN CHARGE

- **Rétablir** une alimentation variée et équilibrée (selon les recommandations du PNNS)

- **Favoriser** la pratique d'une activité physique régulière

- **Lutter** contre la sédentarité

Le RéPPOP propose une prise en charge globale, de proximité pour les enfants et les adolescents en surpoids.

UN ACCOMPAGNEMENT PENDANT 2 ANS

Le RéPPOP offre la possibilité d'accompagner votre enfant pour une durée de 2 ans.

Pendant ces 2 ans, lorsque le patient est suivi aussi par un diététicien et/ ou un psychologue, le RéPPOP Aquitaine prend en charge le coût des consultations **diététiques** et des consultations **psychologiques** ; le nombre des consultations prises en charge est limité.

Les **consultations médicales** de suivi avec le médecin sont payées par le patient et sont remboursées comme des **consultations classiques**. Un complément est versé au médecin par le RéPPOP.

En savoir plus
www.reppop-aquitaine.org

Ateliers Mission Locale / MDA, en partenariat avec les animatrices de santé publique et l'épicerie sociale et solidaire Papote et Mijote

Programme des séances pour deux ateliers de 3h chacun :

Séance n°1 :

- Classer les cartes des aliments, les jeunes choisissent la classification qu'ils veulent (avec les cartes du pack « Fourchette et Basket »).
- Rappel sur les groupes alimentaires en fonction de leur classement.
- Simulation d'un panier de courses avec un budget à respecter (menus préparés par la MDA, incluant les repas froids de la seconde séance).

Les jeunes travaillent en petit groupe via internet sur un drive pour simuler l'achat de courses (impossibilité de réaliser les courses avec les jeunes, faute de temps). Dans un second, temps débriefing des courses en groupe: comparaison des prix au kilo, promotions, qualité des produits, marques, organisation des achats en fonction du nombre de repas...

Séance n°2 :

Groupe divisé en deux sous-groupes (nombre de places limitées dans la cuisine de l'épicerie sociale et solidaire « Papote et Mijote » :

- **Sous-groupe n°1** : Confection des plats froids vus dans les menus de la première séance : sandwiches, salades composées, desserts faciles et rapides, en fonction des produits de saison.

- **Sous-groupe n°2** : (dans les locaux du CCAS)

Participation à une dégustation à l'aveugle : 3 produits avec les mêmes valeurs nutritionnelles mais de marque différentes (emmental, chocolat, jus d'orange, fromage blanc,...) pour prendre conscience de l'influence du marketing et du packaging sur nos choix alimentaires (outils animatrices de santé publique).

Au bout de 1h30 on permute les groupes.

Une fois que les deux sous-groupes sont passés sur les deux activités, possibilité de prendre le repas en commun avec les plats préparés dans la matinée.

Au cours des deux ateliers, des documents sont remis aux jeunes (recettes, tableau comparatifs de prix au kilo, guide de rangement des produits dans la cuisine, ...).